

SOUTENIR LE PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MAROCAINE

INSTITUTION PARTENAIRE

Comité contre l'esclavage moderne (CCEM)

169bis boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris

<https://www.esclavagemoderne.org>

Association à but non-lucratif (Loi 1901)

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Roxane Ouadghiri Hassani

Chargée de développement de projets – coordinatrice du projet « SAVE »

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) combat depuis 1994 toutes les formes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail. Cette grave violation des droits demeure peu ou mal connue en France, bien qu'elle touche tous les secteurs d'activités : travail domestique, construction et bâtiment, agriculture, petits commerces de proximité, pêche, soins aux personnes âgées, etc.

Aujourd'hui reconnu comme un acteur incontournable et expert de la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, le CCEM continue d'apporter une assistance psycho-sociale et juridique à toutes les personnes affectées par ce phénomène sur le territoire français (y compris Outre-Mer) et exprimant le besoin d'être accompagnées.

En plus de son action auprès des victimes, il mène un plaidoyer auprès des instances nationales, européennes et internationales pour une meilleure prise en compte du phénomène dans les politiques publiques ainsi qu'une meilleure appréhension des besoins des personnes victimes.

Enfin, il intervient pour la diffusion de la connaissance liée au phénomène de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, auprès du grand et du jeune public, mais également de professionnels. Dans ce cadre-là, il a lancé en janvier 2019, un projet de formation et renforcement des capacités de la société civile marocaine.

Le projet, intitulé « SAVE : Soutien dans l'identification et l'Assistance aux Victimes de traite des Êtres humains », lancé grâce à un soutien de l'Agence Française de Développement, de la Fondation de France, puis de l'Union Européenne, se base sur les besoins exprimés par 5 associations locales marocaines. Il vise ainsi à accompagner ces dernières dans leur compréhension et prise en main effective de la nouvelle Loi 27-14 relative à la traite des êtres humains et adoptée en 2016 par le Royaume du Maroc (<http://www.esclavagemoderne.org/actions-internationales/save/>).

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Alors que le projet viendra à son terme en décembre 2023, le CCEM et ses partenaires marocains souhaitent valoriser les résultats obtenus, les pratiques de terrain observées et développées afin de contribuer à une dissémination de la connaissance liées à la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail au Maroc. Pour cela, ils prévoient la publication d'un rapport de capitalisation, composé d'une première partie théorique et analytique et d'une deuxième partie sous forme de guide pratique destiné aux acteurs de premières lignes de la société civile marocaine.

Le CCEM propose à un groupe d'étudiants de Sciences Po de co-écrire le rapport de capitalisation. Trois principales phases de travail sont d'ores et déjà discernables :

- Prise de connaissance/États des lieux des résultats et produits du projet
- Analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs
- Rédaction du rapport de capitalisation

La première partie du rapport se devra d'être introductive sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail au Maroc et le projet SAVE. Il ne s'agira pas de dresser un état des lieux du phénomène au Maroc ni d'évaluer les politiques publiques locales, mais de rappeler le contexte d'intervention du CCEM et de ses partenaires, de comprendre le rôle de chaque acteur et les éventuelles synergies/collaborations menées entre acteurs et entre projets. Le CCEM souhaite également que cette partie puisse être complétée par des statistiques relatives aux victimes repérées par les partenaires marocains depuis le lancement du projet.

La deuxième partie du rapport consistera en un guide pratique destiné aux travailleurs (dont bénévoles) de la société civile aux premières lignes du repérage des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation au Maroc. Le guide se devra d'être clair, concis, adapté à une utilisation du quotidien (longueur, lourdeur, langage utilisé, prise en compte d'une diversité de situation, fiches pratiques), et surtout valoriser les bonnes pratiques identifiées et les outils développés tout au long du projet SAVE. Ces pratiques ont pu être développées de manière individuelle par l'un des partenaires du projet ou naître des interactions entre plusieurs acteurs, membres du projet SAVE ou partenaires extérieurs.

L'équipe projet du CCEM, composée d'une coordinatrice et d'une chargée de mission juridique (appuyées par la Direction et le Pôle juridique selon les besoins), accompagnera les étudiants dans la réalisation de ces différentes phases de travail. Dans une logique participative et collaborative, l'équipe projet et les étudiants co-rédigeront la note de cadrage de la mission.

Selon les opportunités, les étudiants pourront être conviés à assister, en tant qu'observateurs, à des réunions organisées dans le cadre du projet (avec les partenaires locaux et les partenaires internationaux).

PRÉREQUIS SOUHAITÉ POUR LES ÉTUDIANTS (FACULTATIF)

La maîtrise parfaite du Français, notamment à l'écrit, est nécessaire pour la mission. La maîtrise de l'Arabe par l'un des étudiants, notamment du dialecte marocain (lu et écrit) serait un avantage.

Une réelle maîtrise des logiciels Excel, Powerpoint et Word sera nécessaire. Une appétence pour le travail de formatage et mise en page voire d'illustrations/création d'infographies, etc. sera fortement appréciée.

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

Le projet « SAVE », ainsi que la mission proposée participeront au bien commun en contribuant à la diffusion des connaissances relatives à la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail au Maroc, et donc à la lutte contre ce phénomène.

Direction de la vie de campus et de l'engagement

Selon le rapport 2016 sur la traite des êtres humains de l'ONU, 44% des victimes de travail forcé à travers le monde sont originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le Maroc est quant à lui un pays à la fois d'origine, de transit et de destination des victimes. Ces dernières peuvent être des citoyens nationaux ou étrangers, notamment originaires des pays d'Afrique de l'Ouest, mais également d'Asie du Sud et de l'Est.

Ce projet possède ainsi un impact positif indéniable. En effet, les victimes étant généralement dans l'inconnaissance de leurs droits et en incapacité de se signaler d'elles-mêmes aux autorités compétentes, elles nécessitent d'être préalablement repérées par des acteurs de premières lignes, souvent issues de la société civile (associations de lutte contre les violences faites aux femmes, permanence d'accès au droit, foyers d'urgence, etc.). Le bilan qui sera co-rédigé par les étudiants permettra ainsi de renforcer les capacités de ces derniers à repérer les indices suggérant une situation de traite à des fins d'exploitation par le travail et d'orienter la victime potentielle vers les associations spécialisées.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le produit final attendu est, comme mentionné précédemment, un rapport de capitalisation, qui sera également traduit en Arabe pour sa diffusion à travers le Maroc. Le rapport sera composé de deux parties complémentaires, imprimées en deux livrets distincts, afin de faciliter la dissémination de la deuxième partie, la plus pratique, aux acteurs de terrain et son utilisation au quotidien.

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ?

Le bilan de capitalisation sera présenté lors d'un atelier international organisé au Maroc en fin d'année 2023, en amont de la clôture du projet. À la suite de l'atelier, chacun des 5 partenaires marocains du projet SAVE, organisera la dissémination du rapport à l'échelle locale (régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Souss-Massa).

Afin d'assurer des possibilités de réimpressions du rapport et notamment du guide pratique au-delà de février 2023 (clôture officielle du projet), le CCEM pourra éventuellement nouer des partenariats avec des organisations internationales présentes au Maroc.

QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les bénéficiaires directs des outils composant le rapport seront les services et acteurs de premières lignes de la société marocaine qui se verront distribués l'outil final. Les bénéficiaires indirects seront les potentielles victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail qui pourront être repérées grâce à l'amélioration des connaissances et compétences des services et acteurs de premières lignes en question.

MÉTHODES DE TRAVAIL ENVISAGÉES ET MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Le CCEM prévoit de mettre en place une méthodologie collaboratrice, qui permettra aux étudiants l'encadrement nécessaire à la conduite de la mission mais surtout les espaces leur permettant d'être force de proposition.

La mission débutera par la co-rédaction de la note de cadrage de la mission, sur la base d'une proposition de l'équipe projet. Les étudiants seront ainsi associés à la définition des grandes étapes de travail et du calendrier, de manière à également prendre en compte les périodes d'exams.

APPUI LOGISTIQUE FOURNI

Lorsque nécessaire et/ou souhaité, les étudiants pourront travailler au sein des locaux du CCEM, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Ils disposeront d'un accès aux données du projet. Une imprimante sera disponible sur place pour les tests d'impression du rapport, notamment du guide.

Il sera possible pour les étudiants de se rendre au Maroc pour participer à l'atelier international et ainsi assister à la présentation de leur travail, à condition que ces derniers soient en mesure de prendre en charge leurs frais de déplacement et de vie sur place, un tel poste de dépense n'ayant pas été prévu dans le budget initial du projet.